

AM.
REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DES REFORMES ADMINISTRATIVES

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DES
CARRIERES ADMINISTRATIVES

DU 22 MAI 1993
DECRET N° 93-203 /MFPRA/DGFP/DGCA/SAV.
portant promotion au titre des années 1988 et
1990 des cadres de la catégorie A, hiérarchie I
des Services Administratifs et Financiers - SAF-
(Trésor) en tête : KUAKUA-MAKETU (Jean Pierre)-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VISAS :

(/u la Constitution du 45 Mars 1992 ;
(/u la loi n° 021/89 du 14 Novembre 1989, portant refonte du statut
général de la Fonction Publique ;
(/u le décret n° 62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime des rémuné-
rations des Fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/198/FP du 5 Juillet 1962 relatif à la nomination et
à la révocation des Fonctionnaires des cadres de la catégorie A hiérarchie I ;
(/u le décret n° 62/426 du 29 Décembre 1962 fixant le statut commun des
cadres de la catégorie A des SAF ;
(/u le décret n° 65/170/FP-BE du 25 Juin 1965 réglant l'avancement
des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 71/247 du 26 Juillet 1971, modifiant le tableau hiéran-
chique des cadres de la catégorie A des SAF ; en ce qui concerne les Contri-
butions Directes, l'Enregistrement et le Trésor, abrogeant et remplaçant les
dispositions des articles 7, 9, 10, 13, 15, 16, 21 et 22 du décret n° 62/426
du 29 Décembre 1962 ;
(/u le décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et remplaçant les
dispositions du décret n° 62/196/FP du 5 Juillet 1962 fixant les échelonnements
indiciaires des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 92/975 du 5 Décembre 1992 portant nomination du Premier
Ministre, Chef du Gouvernement ;
(/u le décret n° 92/978 du 25 Décembre 1992 portant nomination des
Membres du Gouvernement ;
(/u le décret n° 92/979 du 25 Décembre 1992 portant organisation des
intérim des Membres du Gouvernement ;
(/u le décret n° 85/260 du 5 Mars 1985 déterminant le circuit d'appro-
bation des actes relatifs aux intégrations, avancements et révisions des situa-
tions administratives ;
(/u le décret n° 90/726 du 14 Novembre 1990 portant déblocage des effets
financiers, des avancements et des révisions des situations administratives ;
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement sur la solde
des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 93-203 /MFPRA/DGFP/DGCA/SAV du 22 Mai 1993
portant inscription au tableau d'avancement au titre des années 1988 et 1990
des Inspecteurs du Trésor ;

DECRETE :

.../...

ARTICLE 1ER: Les Inspecteurs du Trésor des cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services Administratifs et Financiers - SAF - (Trésor) dont les noms et prénoms suivent, sont promus au titre des années ci-dessous comme suit: ACC= Néant .

A N N E E 1988

- Au 3^e échelon - Indice 1010

- KUAKUA-MAKETU (Jean Pierre) P/C. du 10.12.88 - T.P.G. BRAZZAVILLE
- MPINA (Daniel) P/C. du 13.01.88 - T.P.R. KINKALA

A N N E E 1990

- Au 4^e échelon - Indice 1110

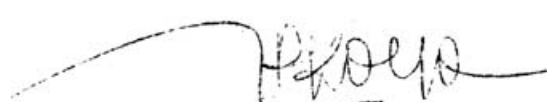
- KUAKUA-MAKETU (Jean Pierre) P/C. du 10.12.90 - T.P.G. BRAZZAVILLE
- MPINA (Daniel) P/C. du 13.01.90 - T.P.R. KINKALA

ARTICLE 2 : Le présent Décret qui prendra effet du point de vue de l'ancienneté pour compter des dates cidessus indiquées et de la solde pour compter du 10 Décembre 1990 pour le 4^e échelon de Monsieur KUAKUA-MAKETU Jean Pierre, du 1er Novembre 1990 pour le 3^e échelon des intéressés et le 4^e échelon de Monsieur MPINA (Daniel), sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République du Congo (JORG) et communiqué partout où besoin sera/-

BRAZZAVILLE, le 22 MAI 1993

Par le Premier Ministre, Chef du
Gouvernement;

Le Ministre de la Fonction Publique
et des Réformes Administratives.


Jean Prosper KOYO


Claude Antoine DACOSTA

AMPLIATIONS:

- JORG.....1
 - MFB.....1
 - DGFP.....2
 - DGFP/DGCA.....4
 - DGB.....2
 - DGCF.....2
 - TRESOR.....6
 - T.P.R. KINKALA1
 - INTERESSES.....2
 - DOSSIERS.....6
 - DGFP/BST.....2
 - SGHM/DC.....2
- 